

**Province de Québec
Municipalité de
Sainte-Cécile-de-Milton**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue à la salle du conseil, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, le mardi 20 mai 2025 à compter de 19 heures.

PRÉSENCES: M. Sylvain Roy, conseiller siège 2, Mme Johanna Fehlmann, conseillère siège 3, Mme Jacqueline Lussier Meunier, conseillère siège 4, M. Pierre Bernier, conseiller siège 5 et M. Sylvain Goyette, conseiller siège 6, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, maire.

ABSENCE: Mme Ginette Prieur, conseillère siège 1.

M. Michel Larouche, directeur général et greffier trésorier, est également présent.

2 personnes assistent à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MAI 2025

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 heures 01.

2025-05-142 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par M. Sylvain Roy et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

Modification :

Ajout :

Adoptée à l'unanimité

2025-05-143 ADJUDICATION DU CONTRAT SCM-2025-26 – PONCEAUX DE LA ROUTE BOILEAU

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public sur SEAO pour remplacer deux ponceaux de la Route Boileau;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux seront réalisés dans le cadre de la TECQ 2024-2028;

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt temporaire 671-2025 décrétant une dépense en immobilisation et un emprunt de 1 213 652 \$ pour les travaux de la TECQ 2024-2028, adopté par la résolution 2025-03-064 ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu neuf (9) soumissions :

NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT DE LA SOUMISSION TAXES INCLUSES
Roger Dion et Fils 2006 Inc	181 631.76 \$
Les entreprises Bryan Cloutier Inc	204 056.10 \$
G.A.L.	189 611.79 \$
Excavation St-Césaire Inc	155 768.13 \$
Excavation M. Leclerc	149 748.27 \$
Transport et Excavation Ben Benny Inc	126 186.65\$
Groupe Allaire Gince Inc	194 000.00 \$
Excavation A.R. Valois Inc	202 674.22 \$
Huard Excavation Inc	137 855.03 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions par le consultant de la Municipalité dans ce dossier, M. Dave Williams, ingénieur;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission conforme est celle de la compagnie Transport et Excavation Ben Benny Inc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par M. Pierre Bernier et unanimement résolu,

D'adjuger le contrat SCM-2025-26 au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie Transport et Excavation Ben Benny Inc au montant de 126 186.65 \$ taxes incluses;

QUE tous les documents de l'appel d'offres fassent partie intégrante du contrat et il en est de même de la soumission de l'adjudicataire Transport et Excavation Ben Benny Inc, lesquels documents et soumission font partie intégrante de la présente résolution et laquelle résolution fait office de contrat entre les parties en présence;

D'autoriser cette dépense à même le règlement d'emprunt temporaire 671-2025, qui sera remboursé par le programme de la TECQ 2024-2028.

Adoptée à l'unanimité

2025-05-144

ADJUDICATION DU CONTRAT SCM-2025-27 – PAVAGE DE LA ROUTE BOILEAU

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public sur SEO pour le pavage de la Route Boileau;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux seront réalisés dans le cadre de la TECQ 2024-2028;

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt temporaire 671-2025 décrétant une dépense en immobilisation et un emprunt de 1 213 652 \$ pour les travaux de la TECQ 2024-2028, adopté par la résolution 2025-03-064 ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu trois (3) soumissions :

NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT DE LA SOUMISSION TAXES INCLUSES
Pavage Maska Inc	664 549.51 \$
Smith Asphalte Inc	609 160.54 \$
Eurovia Inc	694 095.57 \$

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions par le consultant de la Municipalité dans ce dossier, M. Dave Williams, ingénieur;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission conforme est celle de la compagnie Smith Asphalte Inc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par M. Pierre Bernier et unanimement résolu,

D'adjuger le contrat SCM-2025-27 au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie Smith Asphalte Inc au montant de 609 160.54 \$ taxes incluses;

QUE tous les documents de l'appel d'offres fassent partie intégrante du contrat et il en est de même de la soumission de l'adjudicataire Smith Asphalte Inc, lesquels documents et soumission font partie intégrante de la présente résolution et laquelle résolution fait office de contrat entre les parties en présence;

D'autoriser cette dépense à même le règlement d'emprunt temporaire 671-2025, qui sera remboursé par le programme de la TECQ 2024-2028.

MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Adoptée à l'unanimité

2025-05-145 **RATIFICATION D'EMBAUCHE D'UNE PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN DES TERRAINS (POSTE SAISONNIER)**

CONSIDÉRANT les besoins du service des travaux publics durant la période estivale afin d'assurer l'entretien des espaces verts situés sur les terrains municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier trésorier a recommandé au comité des ressources humaines l'embauche de Mme Guylaine Choinière.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Johanna Fehlmann, appuyé par M. Sylvain Roy et unanimement résolu,

D'autoriser la ratification d'embauche de Mme Guylaine Choinière, à compter du 20 mai 2025 en considérant l'échelon 9 de la classe 1 de la politique salariale en vigueur pour 2025, pour le poste de préposée à l'entretien des terrains (Poste saisonnier).

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Heure de début : 19 h 06

Heure de fin : 19 h 14

2025-05-146 ***LEVÉE DE LA SÉANCE***

Il est proposé par M. Pierre Bernier, appuyé par M. Sylvain Goyette que la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 heures 15.

Adoptée à l'unanimité

M. Paul Sarrazin
Maire

M. Michel Larouche
Directeur général et greffier-trésorier